
Comité départemental de l'éducation nationale – 12 octobre 2023

Déclaration liminaire

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Le jeudi 5 octobre avait lieu la journée mondiale des enseignants. À cette occasion, nous aurions pu rêver d'obtenir des remerciements, voire même l'annonce de la suspension du dispositif du Pacte en vue de la reconnaissance de notre travail et de la revalorisation effective que nous attendons toujours. Or il n'en fut rien, le ministre estimant même " que la priorité n'est plus à la hausse des salaires ". Et en effet, après lecture de l'entretien qu'il a donné dans le journal Le Monde et l'écoute des propos tenus sur l'esplanade de la BNF, nous avons ressenti de l'abattement dans un premier temps puis très vite de l'agacement et enfin de la colère.

"La pédagogie peut renverser la sociologie", ose affirmer Gabriel Attal. Pour renverser la sociologie, des conditions préalables sont à assumer par le gouvernement dans le sens d'une politique de lutte contre les inégalités et les déterminismes, à l'opposé d'une politique d'injustice sociale qui fabrique et alimente pauvreté et reproduction sociale. Et comment lutter contre les déterminismes quand les élèves des secteurs les plus défavorisés sont ceux pour qui le moins d'argent public est investi ? En tout cas pas avec les seuls financements CNR ni avec des annonces tranquillement réactionnaires qui ignorent tant d'études pourtant publiées depuis Rabelais et Montaigne : lancer une mission « exigence des savoirs », revenir sur l'organisation en cycles, avoir des manuels "officiels" ! Les programmes scolaires, qui par leur lourdeur limitent les possibilités d'enseignements transversaux, ou aussi essentiels que par exemple des enseignements artistiques dignes de ce nom ou encore une réelle éducation aux compétences psychosociales, les programmes officiels portent déjà l'exigence des savoirs et c'est l'exigence des apprentissages réels qui devrait être la norme.

Sur le plan académique et départemental, le SGEN CFTD déplore surtout aujourd'hui que dans un contexte grandissant de souffrance au travail les personnels ne puissent toujours pas saisir en ligne les fiches du Registre Santé et Sécurité ou Danger Grave et Imminent comme c'est déjà le cas dans la plupart des autres académies. Cela restreint aujourd'hui très fortement pour les agents l'exercice de leurs droits et devoirs. Les responsables doivent remédier sans délai à cette situation. Je vous remercie de votre attention.